

Samedi 16 septembre 2023

Présents : Peggy, Didier, Marine, Gilles, Mohamed, Claire, Sylvain, Arnaud, Floriane, Thomas, Christophe, Grégory, Cédric, Laurent, Ali, Isabelle.

Excusés : Catherine, Jocelyne.

1. Point arbitrage

Gilles nous informe de la nouvelle réforme mise en place fin août dernier, concernant la **création d'un Temps de Régulation Comportemental (TRC)**, dans le but **d'accompagner les Juges Arbitres Jeunes (JAJ)** et d'apaiser les rencontres **des U11 jusqu'aux U18** si besoin (voir note explicative envoyée sur WhatsApp le jeudi 14 septembre 2023).

Pour chacun des matchs à domicile arbitrés par des JAJ (du club ou pas), un "gestionnaire du TRC" doit être désigné. Le "responsable de salle" ou "l'accompagnateur de jeunes arbitres" peuvent cumuler la fonction de TRC.

Nous proposons de mettre en place une information systématique (avant chaque début de match) de la fonction du TRC auprès du public pour une bonne compréhension.

La problématique que le Club rencontre actuellement est le fort manque de très jeunes arbitres pour assurer le renouvellement quantitatif et qualitatif de notre école d'arbitrage (la formation dispensée est gratuite). Les entraîneurs se verront rappeler la nécessité de détection des jeunes volontaires au cours de la réunion d'entraîneurs qui va suivre.

2. Organisation des Week ends

- Suite à la proposition de tableau de suivi d'inscription pour l'organisation des Week ends faite par Florane (table de marque, buvette et minibus), Peggy propose que Florane soit responsable du suivi et des relances pour l'organisation des Week ends. Florane accepte cette mission.
- Didier demande à être destinataire régulier du tableau pour actualiser le site Internet.
- Sylvain est responsable de la buvette
- Sylvain et Ali s'occuperont de la réorganisation du club house (Cleaner le club house)

Nous confirmons par ailleurs la nécessité que chaque entraîneur organise une réunion de début de saison avec les parents et jeunes, afin de leur proposer de s'impliquer bénévolement, s'ils le souhaitent, dans les tâches nécessaires au bon fonctionnement des compétitions le Week-end (déplacement, tables de marque, photos et communication etc....)

3. Communication

Marine - responsable de la communication et diffusion des évènements du club – sollicite notre aide pour assurer sa mission compte tenu d'un manque de disponibilité jusqu'à janvier 2024. Arnaud la secondera et propose de recourir aux parents également pour la réalisation de photos à destination du site Internet ou la rédaction de contenus Fb/Instagram.

4. Commandes de maillots et autres équipements/matériels :

Thomas nous informe que pour des raisons indépendantes de la volonté du fournisseur (CHABALA) la livraison de la 1ère commande de maillots n'a pu être assurée suite à un incendie sur les lieux de fabrication (Albanie). Après nouvelle demande de fabrication, CHABALA prévoit une livraison en totalité pour fin septembre.

Une organisation a été mise en place pour les premiers matchs avec les maillots de la saison dernière où d'anciens maillots.

Une seconde commande est prévue pour livraison fin décembre en vue du nombre de nouveaux licenciés pour : des ballons, de la colle, des maillots et des shorts.

Nous devons relancer notre demande commune avec le service des sports auprès du fournisseur, pour le remplacement en urgence des filets défectueux récemment installés (défaut de fabrication).

5. Aide aux familles de pôlistes :

Nous avons l'honneur que deux jeunes filles licenciées au VEC Handball (Fanta et Léane) intègrent le pôle d'accèsion de Fontainebleau pour cette nouvelle saison.

Les familles de ces jeunes joueuses ont soumis une demande de participation financière de la part du club. A savoir qu'une année au pôle handball représente un coût d'environ 10 000€, la Ligue IDF prenant en charge 7000 €, reste à charge des familles 3000 € (payable en 300 €/mois x 10 mois). D'évidence, cette charge, qui s'ajoute aux frais supplémentaires de cantine du midi et de transport, peut s'avérer lourde pour certaines familles.

Après une longue discussion et sur la base de plusieurs critères, les membres du CA ont voté favorablement (10 pour, 1 contre et 1 abstention) pour une participation financière exceptionnelle pour cette saison 2023/2024 à hauteur de :

- **500 € pour les bénéficiaires de l'ARS (Allocation de Rentrée Scolaire)**
- **250 € pour les non bénéficiaires de l'ARS.**

Ces montants seront versés par mensualités sur 10 mois à compter de fin septembre 2023.

Le club a également effectué une demande de participation au comité 94 de handball.

Les jeunes licenciées devront tout naturellement s'engager par un investissement exemplaire, tant au niveau scolaire que handballistique, au niveau de la structure pôle comme au club.

Date de la prochaine réunion : 21 octobre 2023

Isabelle AHAMADA
Secrétaire

Peggy FLAMAND
Présidente